

### Initiatives ministérielles

J'aimerais aborder un dernier point, celui de la sous-traitance et de la mise à pied des fonctionnaires qui, jusque-là, accomplissaient le travail qui a été sous-traité. Les tribunaux ont statué récemment que le gouvernement ne pouvait légalement confier du travail à l'extérieur et mettre à pied les fonctionnaires qui, jusque-là, faisaient ce travail. C'est vraiment mettre la charrue devant les boeufs.

Cependant, le gouvernement semble bien déterminé à faire adopter ce projet de loi et à ne pas tenir compte de ce jugement. Ce n'est pas raisonnable de sa part. Examinons l'approche que suit ce projet de loi, l'histoire des politiques gouvernementales concernant la fonction publique fédérale. On dirait presque que la fonction publique se trouve en situation de conflit avec le gouvernement. Si tel est le cas, c'est que quelqu'un, quelque part, comprend mal la situation.

Les députés de ce côté-ci de la Chambre comprennent très bien la situation. Quand je rentre à Halifax le week-end et pendant les périodes de relâche, je parle à un grand nombre de fonctionnaires fédéraux. Ils me font part de leurs préoccupations et de leurs désirs de faire du bon travail. Ils sont fiers de leur travail, mais ils s'inquiètent grandement du fait que l'on attache peu de valeur à leur emploi. Ils trouvent que dans la région atlantique, les fonctionnaires ne sont pas rémunérés à leur juste valeur. Je constate que les fonctionnaires remettent en question leur confiance envers le gouvernement.

Tant que durera cette crise de confiance des fonctionnaires, l'administration du Canada fonctionnera mal et tous les Canadiens y perdront. Le pays est secoué par trop de crises. Le gouvernement peut régler celle-ci. Il devrait agir.

**M. Steve Butland (Sault Ste. Marie):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole contre ce projet de loi. Comme d'habitude, j'en aurais pour une heure, mais je dois condenser mes propos en neuf minutes et trente secondes.

Je voudrais citer un extrait de l'ouvrage désormais tristement célèbre rédigé par le premier ministre et intitulé: *Telle est ma position*. Il serait peut-être plus approprié de l'intituler: *Telle était ma position*. «Nous croyions que le système conflictuel de relations ouvrières ne produit que cela: des adversaires. Nous voulions, et nous l'avons constamment mentionné aux dirigeants de nos syndicats et à nos employés, faire le pas nécessaire pour éviter des confrontations nuisibles à travers tout notre système, confrontations qui affectent inutilement le moral, la productivité et, éventuellement, les profits.»

Nous sommes très souvent d'accord avec les propos que le premier ministre a tenus à cette époque mais, de toute évidence, il n'est plus d'accord avec ses propres propos.

J'ai une foule de déclarations faites par des fonctionnaires de tout le pays. Ils sont en mesure mieux que quiconque de dire exactement ce qu'ils ressentent. J'aimerais pouvoir lire toutes les déclarations de ces fonctionnaires, de Terre-Neuve jusqu'à la Colombie-Britannique, mais je voudrais simplement en souligner quelques-unes avant d'entrer dans les détails.

Au lieu de disposer d'un appareil gouvernemental léger et efficace pour entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle, les Canadiens risquent de constater que la mise au point effectuée au moyen de FP 2000 n'était en fait qu'un bricolage à la façon des Trois Fous. On dira que c'est là une observation cynique, mais elle est peut-être juste.

Claude Parent, de Montréal, dit: «Tous les inspecteurs vous diront que notre travail n'est plus qu'un paravent qui cache la réalité. Désormais, les inspections visent les sociétés et non le public canadien. À la frontière américaine, on avait l'habitude d'inspecter tous les chargements. On est passé à un sur 20, puis on est remonté à un sur cinq, en raison des pressions exercées par les employés techniques et professionnels.»

Cette situation a-t-elle des conséquences sur notre vie quotidienne? Cela a un effet sur notre économie. Puis-je dire que les fabricants étrangers vendent constamment des produits à prix de dumping dans notre pays et que l'acier est un de ces produits. Nous n'avons pas le personnel pour inspecter les chargements qui entrent dans ce pays, pourtant, cela a un effet direct sur notre population et sur notre économie nationale.

Karen Fougere de Yellowknife déclare: «On demande à certains agents de l'assurance-chômage de faire deux ou trois heures supplémentaires chaque jour, sans se préoccuper des conséquences pour leur vie privée ou familiale.»

À Sault Ste. Marie nous comprenons cette lettre car, il y a un an et demi, on a demandé à notre personnel du bureau de l'assurance-chômage de faire des heures supplémentaires tous les jours et de travailler les fins de semaines pour étudier les dossiers de 5 000 travailleurs qui s'étaient enregistrés pour recevoir des prestations. Tous ces gens se sont enregistrés deux fois. Évidemment, pour les employés, il n'y avait pas de vie familiale. C'est le résultat de la compression de notre population active et de la réduction de tous les centres de fabrication de ce pays. Les conséquences sont très négatives, à mon avis.